VIVRE AUX ADRETS

Bulletin d'information de la commune des Adrets édité par le Conseil Municipal.

Novembre 2014 - N° 2

SOMMAIRE

Editorial
Ça se passe chez nous
On sort
Les associations
De 0 à 107 ans ...
On bouge !
Espaces naturels, agriculture et élevage
Développement durable
Le dossier du Vivre
Communication
Tourisme, station
Infos pratiques
Carnet
Bien vivre ensemble

Vivre Aux Adrets
Périodique édité par la Mairie des Adrets (dépôt légal: 28 mai 2001)

Directeur de publication
Gérard Jourdan

Secrétaire de rédaction
Nadège Roussel

Rédacteurs
Les membres de la commission Communication avec l'aide d'habitants des Adrets

Service des lecteurs
Pour toute correspondance concernant le Vivre aux Adrets, contacter la mairie:
communedesadrets@gmail.com



Editorial

Chères Campanaises, Chers Campanais,

En cette rentrée d'automne, de nombreuses réunions animent la vie du village et de Prapoutel et un certain nombre de nos projets ont pu voir le jour.
La rentrée des classes tout d'abord, marquée cette année par la mise en place, dans de bonnes conditions, des nouveaux rythmes scolaires et des activités périscolaires.
Ensuite, les travaux d'assainissement du Cardelet qui devraient se terminer avant l'hiver. A ce titre, nous remercions vivement les riverains d'avoir supporté toutes les nuisances occasionnées par ce chantier et particulièrement en cette période de Toussaint où l'accès au cimetière revêt une grande importance.
Concernant l'avancement des travaux du PLU, une réunion technique est prévue mi-novembre avec les services administratifs compétents et le projet pourra vraisemblablement vous être présenté en fin d'année au cours d'une réunion publique.
D'importants travaux ont été réalisés sur le site de Prapoutel :

- Construction du nouveau télésiège « Gypaètes » qui sera mis en service à l'ouverture de la saison 2014/2015 pour le grand plaisir des amateurs de ski alpin et de surf.
- Création d'une nouvelle piste débutants et finalisation des aménagements du chalet d'accueil pour les amateurs de ski nordique.

A l'approche de la saison d'hiver, beaucoup d'entre vous s'interrogent à juste titre sur les problèmes de sécurité relatifs à l'accès à la station. En concertation avec les services du Conseil Général, des comptages ont été effectués afin d'évaluer au plus juste le trafic routier et la vitesse des véhicules. Les résultats de ce sondage devraient nous être communiqués prochainement afin que nous puissions en tirer des enseignements en temps utile.
Nous profitons de cette parution pour vous inviter à visiter le nouveau site WEB http://www.lesadrets.fr qui facilitera la diffusion de l'information auprès de vous tous, de manière claire et transparente.
Toute l'équipe municipale vous souhaite un bel automne en espérant vous rencontrer nombreux le 09 Novembre à la traditionnelle fête du village.

Gérard JOURDAN

Vie de la bibliothèque

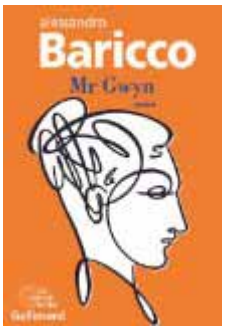

C'est le temps des pommes, de l'automne, et aussi celui des bonnes lectures à savourer bien au chaud chez soi.
Vous trouverez à la bibliothèque des nouveautés « octobre 2014 » à découvrir : romans français et étrangers adultes, des séries jeunes (complétées) à découvrir ou redécouvrir : Tara Duncan, Le prince des nuages, Harry Potter, Le seigneur des anneaux… Un manga jeunesse : Chi, une vie de chat, la série « Trône de fer » de George R.R. Martin (« Games of thrones »). Et puis de très chouettes albums jeunesse.







Les Animations Bibliothèque à venir

Ecrivains en Grésivaudan au mois de novembre. Amateurs de polars, profitez-en !
Rencontres d'auteurs dans plusieurs bibliothèques du Grésivaudan, concert Jazz/ littérature, table ronde, soirée ciné à l'espace Aragon...Vous trouverez à la bibliothèque les polars des auteurs invités.
L'atelier d'écriture qui a eu lieu à la Marmite les 4 et 5 octobre a été un franc succès. A renouveler !
Lien du site : http://www.ecrivains-en-gresivaudan, pour des précisions.



Dans le cadre de Cairns Portugal, Scènes Obliques accueillera l'auteur portugais Joao Ricardo Pedro. Son premier roman « La main de Joseph Castorp » a reçu le prestigieux prix LeYa au Portugal. Vous le trouverez à la bibliothèque, avec une sélection de livres d'auteurs portugais.



Autour de l'artiste Giuseppe Penone et de la rétrospective qui lui est consacrée au Musée des Beaux Arts de Grenoble.

Le vendredi 16 janvier 2015, conférence à la Marmite des Adrets, à 19h. Entrée libre.
Présentation de l'artiste, sélection de livres.
Le samedi 24 janvier 2015 après-midi, visite guidée, au musée de Grenoble, de l'exposition de Giuseppe Penone.
« Sculptures et réalisations murales, pièces monumentales et oeuvres intimistes. Une rêverie sensuelle et poétique, une approche renouvelée de la relation de l'homme à la nature, des liens profonds qui les unissent. »

Visite de groupe, réservée en priorité aux adhérents à la bibliothèque. Groupe limité à 20 pers. (participation de 5 euros / pers.).
Renseignements et inscriptions auprès de la bibliothèque des Adrets. Réservez dès à présent!
bibliotheque.abab@laposte.net tel : 09 64 47 83 38. Horaires (voir Bloc Notes en dernière page)

A très bientôt.

Delphine et l'équipe des bénévoles de l'ABAB .

Cérémonie du 11 Novembre :

Rendez-vous à 11 h 30 aux monuments aux morts, place du village et à 12 h au monument des Maquisards.

Commémoration anciens du maquis du Grésivaudan

Le 31 Août – Col du Lautaret

C'est à une cérémonie de commémoration bien émouvante à laquelle ont assisté les Campanais et leurs voisins Tarins et Lavallois, devant le monument des Maquisards.
La présidente de l'association des anciens du maquis du Grésivaudan a rendu hommage aux maquisards de la seconde guerre, plus particulièrement à ceux qui sont morts au maquis, sous le regard des porteurs de drapeaux, chasseurs alpins, familles et amis, élus.
A l'issue de la cérémonie, Joseph Rajat, questionné : *« Je me souviens des maquisards qui venaient se ravitailler à la ferme, chez ma grand-mère, l'un d'eux était instituteur, il jetait un œil à mes devoirs » ; il ajoute, « et je n'aimais pas bien ça ! D'anciennes familles des Adrets les ont côtoyés et se souviennent mieux que moi qui étais enfant».*



Cécile Paret

Les Lutins campanais

STAGE DE CIRQUE, Les Adrets, du 20 au 24 ctobre 2014



Pour la 4eme année consécutive, l'Association Des Lutins Campanais a organisé son stage de cirque automnal avec 32 enfants âgés de 4 ans à 14 ans, venus de notre village mais aussi de Theys et Laval.

Nos petits acrobates se sont régalés durant cette belle semaine : jonglage, acrobaties, fils, boules, mât chinois, diabolo, cerceaux, tissu, trapèze, pédalo, monocycle…. Encadrés par Jérôme et Vincent de l'Association Cirq'hop de Brignoud.

Cette année, nous avons souhaité innover par un atelier « parents-enfants » le jeudi soir de 17h à19h où les enfants du stage ont pu montrer leurs prouesses aux familles mais aussi à l'inverse les parents ont pu s'adonner à la pratique du cirque… un joli moment de partage dans une ambiance conviviale et sportive.

L'association a organisé pour clôturer la semaine un petit goûter offert aux enfants puis, le clou de la semaine : le spectacle de cirque des enfants devant les familles... les petits acrobates nous ont, comme chaque année, durant 1 heure tenus en haleine …
Nous remercions Jérôme et Vincent pour cette semaine inoubliable pour les enfants et nous leur disons « à l'année prochaine » !

Marjorie Fredon

FESTIVAL des 7 Laux "PASTORALISMES ET GRANDS ESPACES"

Il y a plus de 20 ans à Prapoutel, naissait le Festival. Lors de la 11ème édition, octobre 2014, c'est plus d'une douzaine de délégations d'Europe, d'Afrique et d'Asie qui entouraient l'invité d'honneur les tibétains du Zanskar qui ont réalisé un "mandala" qui a été, selon la tradition, éparpillé lors de la clôture du festival.
Lors de celui-ci, se sont tenues : Le vendredi matin, les 11ème rencontres internationales du Pastoralisme des 7 laux, à propos de l'économie pastorale et le samedi matin la 2ème table ronde de la solidarité internationale du grésivaudan sur l'engagement des jeunes et le volontariat a l'international.



Le Grand Prix du Festival a été attribué à : « Alexandre, Fils de berger»
Produit par LAPIED Anne et Erik - Réalisé par LAPIED Véronique, Anne et Erik

Alexandre, fils de berger a fait l'unanimité au festival international du film pastoralismes et grands espaces. Ce film a obtenu deux prix… Celui du public et consécration suprême le grand prix du festival par un jury international présidé par le jeune réalisateur sénégalais Oumar N'diaye.
Vous pouvez retrouver l'ensemble du palmarès sur le site du festival : http://www.alpages38.org

Nadège Roussel

Les élèves de l'école profitent du festival du pastoralisme !



Les quelques 90 élèves des classes primaires de l'école ont pu prendre part au dernier festival du pastoralisme qui avait lieu en octobre dernier.
C'était alors, pour les enseignants de l'école, une façon de resituer l'école dans son environnement propre et local et de sensibiliser les élèves à un milieu qu'ils côtoient de près ou de loin sans vraiment s'en rendre compte.
Le métier de berger, son apprentissage, ses difficultés, sa nécessité, son rôle, et surtout la découverte de la vie en alpage, tout cela , chacun de élèves a-t-il pu l'appréhender au travers de films et d'expositions magnifiques.
Aucun ne croisera aujourd'hui un berger sans une approche plus affinée et sans une connaissance davantage argumentée.



"Alexandre, fils de berger, " est un film durant lequel un enfant presque de leur âge espère un jour devenir berger et prendre la succession de son père. Un certain nombre d'élèves s'y sont identifié ! Serait-ce les prémices de quelques vocations ?
Au delà du sujet, les élèves ont également pu entrer dans le monde de la réalisation d'un film au travers d'un autre documentaire réalisé par d'autres élèves des Pyrénées. Le réalisateur, Patrick Robin était présent et a permis aux élèves des Adrets de se mettre en situation de producteur, de cameraman et de preneur de son.
Sur le chemin du retour, réalisé à pied par une partie des élèves, les commentaires allaient bon train, et l'enthousiasme était perceptible.
On peut facilement imaginer un prolongement de cette sortie au travers le visionnage d'autres documentaires des quatre coins du monde, une rencontre en classe avec un berger local, voir un séjour en alpage pour les plus motivés !
Affaire à suivre …

Valérie Cordier

Halloween aux Adrets



Le 31 octobre à la tombée de la nuit les enfants se sont réunis dans tous les hameaux du village pour aller récolter des bonbons et semer la terreur dans les maisons.



La récolte a été très bonne ce qui veut donc dire que nos petits enfants savent se faire entendre !!



42ème FETE D'AUTOMNE ET VIDE-GRENIER

DIMANCHE 9 NOVEMBRE



Comme chaque année, les Campanais, petits et grands, pourront se retrouver, à l'occasion de la fête d'automne, pour déguster le traditionnel jus de pomme tiré du pressoir ainsi que toutes les spécialités proposées par les producteurs régionaux. Au cours de leur déambulation, les visiteurs découvriront également les créations des artistes et artisans locaux, nombreux sur la commune.
A midi ils se régaleront de la traditionnelle potée, préparée par les parents d'élèves et servie dans les locaux de l'école.
Un vide-grenier est également proposé aux habitants. Pour y participer, il suffit de contacter la mairie au **04 76 71 06 93**. Avant l'hiver, ce peut être l'occasion de faire du tri dans les vêtements, les articles de sport, les jeux.....
La bibliothèque tiendra un stand de « ventes de livres » le dimanche 9 novembre. Des prix "rikikis" et des trouvailles à faire....

Nous vous attendons donc nombreux pour cette fête traditionnelle de notre village !

Michèle Gagnaire

Espace Belledonne

Vous connaissez (presque) tous l'Espace Belledonne, association qui a ses locaux dans le Parc de la Mairie des Adrets. Mais savez-vous exactement ce que fait cette association ?

Et bien, l'Espace Belledonne soutient ou porte des actions concrètes sur :

- **l'itinérance en Belledonne** tels que les sentiers des bergers, l'Ultra Trail l'Echappée Belle…
- **le patrimoine et la culture**, tels que les Veillées en Belledonne, Les chemins de l'eau et du fer…
- **le patrimoine naturel**, en incitant une gestion concertée des ressources naturelles de Belledonne avec des projets portant sur les pelouses sèches, le Tétras-Lyre, les tourbières et zones humides ...
- **l'agriculture et la forêt** tels que la valorisation des productions des fermes de Belledonne, l'édition d'un guide sur la gestion sylvicole …

… **et bien d'autres choses encore à découvrir sur www.espacebelledonne.fr**

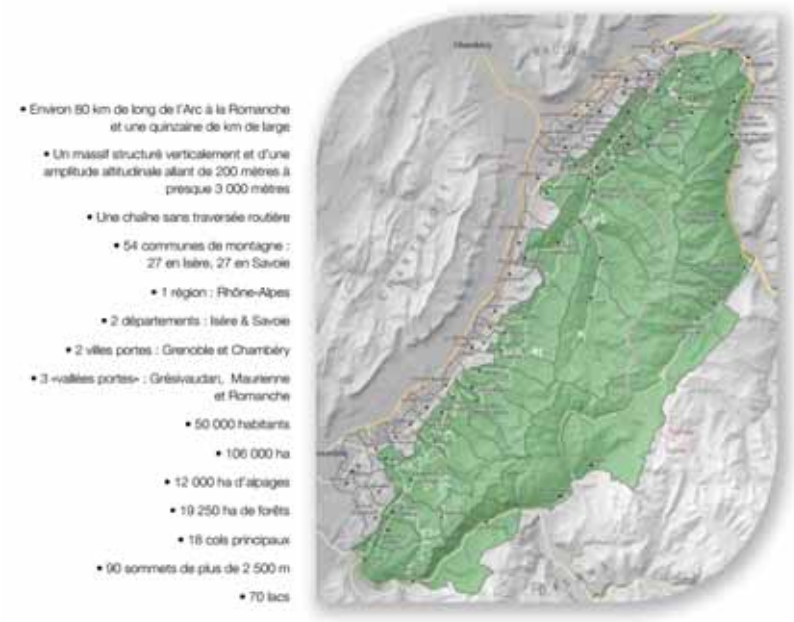

L'association Espace Belledonne est une association loi 1901, créée en 1998 à l'initiative des élus locaux, avec la volonté de fédérer les communes et les acteurs socio-économiques de la chaîne de Belledonne autour de problématiques montagnardes de développement économique et de préservation des patrimoines.

Son objectif est d'œuvrer à la reconnaissance de ce territoire, à la mobilisation de ses acteurs et à la structuration de son développement à long terme : le développement agricole, forestier, pastoral et touristique, la gestion des ressources naturelles, l'action culturelle et le lien social, l'architecture et le paysage, les mobilités et déplacements, l' identité montagnarde, les aléas climatiques et les risques naturels, le numérique, l'économie résidentielle, l'éducation au territoire…

L'Association réunit aujourd'hui 56 communes des départements de l'Isère et de la Savoie et constitue un acteur institutionnel reconnu dans le portage et l'animation de contrats de territoire : le programme européen LEADER (Liaisons Entre Actions de Dévelopement de l'Econoie Rurale), le Plan Pastoral Territorial, Territoire Remarquable de Montagne...

L'année 2014 est une année charnière pour Belledonne : l'avancée du projet de Parc naturel régional, l'écriture des candidatures aux programmes LEADER et PAEC (Projet Agro-Environnemental et Climatique), préludes à l'écriture d'une charte de projet de Parc. Ces différents chantiers ont été l'opportunité de rassembler l'ensemble des acteurs du territoire, de faire connaissance avec les nouveaux élus, d'aller à la rencontre des communes nouvellement adhérentes…
Plus particulièrement, la concertation mise en place pour l'écriture de la candidature LEADER sur la période 2014-2020 a fait émerger une mobilisation locale qui représente un bel espoir pour 2015 dans la projection de la mise en route du programme LEADER et de la préfiguration du Parc naturel régional.

… Suite au prochain épisode : "Le Programme Leader" et "Le projet de Parc Naturel Régional" dans le prochain « VIVRE ».

D'ici là, n'hésitez pas à consulter le passionnant site de l'Association www.espacebelledonne.fr !

Anne Trégloze avec le concours de l'Espace Belledonne

ADEF

ADEF-GRESIVAUDAN situé aux Adrets, assure un service de proximité rapide et efficace.
Cet automne, les feuilles vous encombrent, vous souhaitez ranger, nettoyer vos extérieurs,
Un réflexe : ADEF-GRESIVAUDAN



Avec l'hiver qui revient, pensez à déneiger vos chemins, pensez ADEF-GRESIVAUDAN
Un besoin, n'hésitez pas, l'ADEF-GRESIVAUDAN est là, elle s'occupe de tout, mise à disposition d'une personne, Gestion administrative, paie, facturation...

Un seul n° tél : 04 76 71 17 17

Nadège Roussel



Accueil des loisirs des Adrets / Association Des Lutins Campanais

Le centre aéré a ouvert ses portes il y a 4 ans déjà et accueille les enfants âgés de 3 à 11 ans de notre commune ainsi que des communes de LAVAL et de THEYS.

L'association que je préside gère bénévolement ce centre depuis sa création et le bureau, malgré les efforts de toutes, commençait à s'essouffler.... Nous avons eu la possibilité de le proposer à la Communauté de Communes du Grésivaudan qui a accepté de le prendre sous sa gestion.

Le centre deviendra donc intercommunal à compter du 1er janvier 2015.

Rien ne changera dans l'organisation des journées ni des jours d'ouverture, le personnel en poste reste, tout comme la directrice, et ce changement présente de nombreux avantages pour les parents: plusieurs grilles tarifaires au quotient familial (contre tout juste 3 jusqu'à maintenant), un système d'inscription rapide, et depuis septembre, un bus a même été mis en place pour amener les enfants de Laval à 12h les mercredis.

Nous convierons les parents à une réunion d'information d'ici la fin de l'année.
En attendant, pour tout renseignement, n'hésitez pas à me contacter ou à contacter Émilie.
A bientôt

Marjorie Fredon







De 0 à 107 ans

La fin de l'année approche, un goûter vous sera offert par la Municipalité
L'occasion de se retrouver et partager de bons moments entre seniors :



Pour les plus de 65 ans, rendez-vous le samedi 13 décembre à 14H30 à la Salle Pelloux
Des paniers gourmands seront distribués aux personnes de plus de 70 ans

L'équipe du CCAS

Social

« Découvrez les actions du Conseil général de l'Isère en faveur de l'enfance et de la famille, des jeunes, des personnes en difficulté, des personnes handicapées, des personnes âgées et du logement »
Adresse et contact :
Maison du Conseil général du Grésivaudan
71 chemin des sources
› Bernin 38190
› Téléphone : 04 56 58 16 00
› Fax : 04 56 58 16 09
En un clic : https://www.isere.fr/maison-du-conseil-general?itemid=9

Cécile Paret

Au coin du feu ....

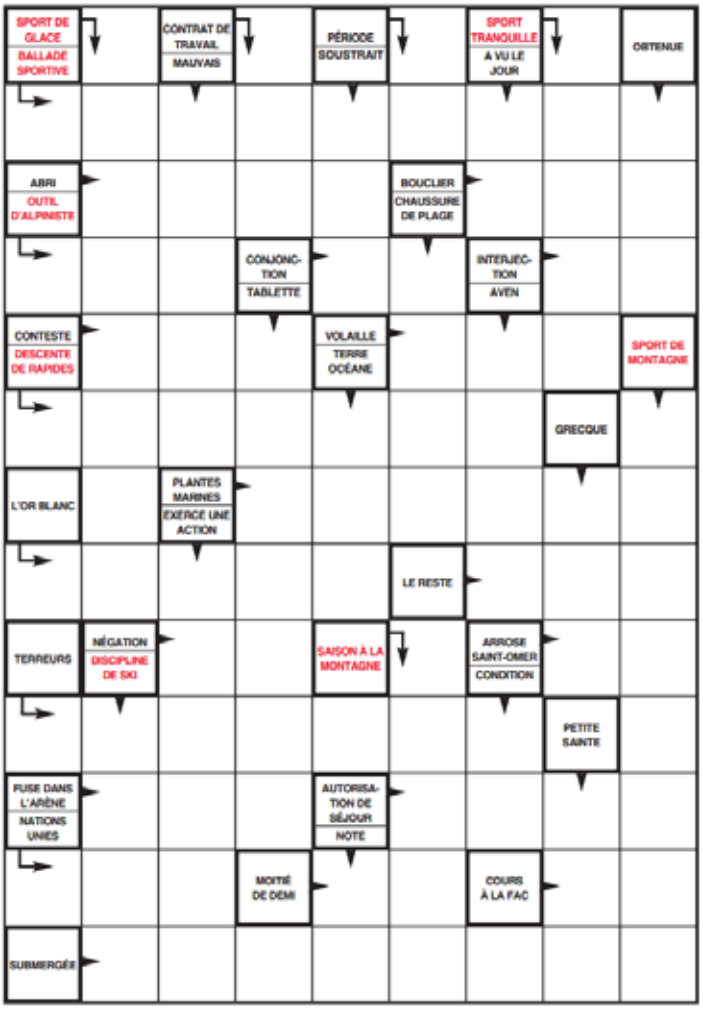

Solutions en dernière page

Plateforme de mobilité

Une plate-forme d'information sur la mobilité a été inaugurée le 19 septembre dernier:
Adresse : 1846 rue de Belledonne 38920 Crolles (en face du centre commercial Casino , à côté de l'opticien)
Horaires : le lundi de 10h à 13h et de 14h à 19h,
du mardi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 19h,
le samedi de 8h30 à 12h Tél. : 04 76 97 92 84
Courriel : transports@le-gresivaudan.fr

"Nous pouvons ainsi, sur place, acheter les tickets ou abonnements bus des Transports du Grésivaudan et Transisère mais aussi nous inscrire au service d'autopartage lancé en octobre 2013. Pour rappel, 4 véhicules Toyota Yaris hybrides sont mis à disposition des particuliers et professionnels à Pontcharra et Crolles."

Mobi-G est également un lieu où nous trouvons la documentation nécessaire pour bien voyager (fiches horaires, dépliants, cartes….) et nous pouvons nous renseigner sur l'ensemble de l'offre des transports disponible sur le territoire.

L'offre globale incluant les différents moyens de transports (Bus du Conseil Général, Bus de la ComComGrésivaudan, Ter) n'existe toujours pas. Si vous avez accès à internet vous pouvez vous servir de site **ITINISERE** qui calcule votre trajet en prenant en compte tous les moyens existants. Voici l'adresse: http://www.itinisere.fr/

Rappel: vous pouvez utiliser les bus scolaires, en vous acquittant de la course bien sûr ! et la ligne Allobus G303 activée sur appel téléphonique (0 810 12 12 33) la veille de votre déplacement (prospectus disponible en Mairie ou à la Marmite). Les horaires sont à télécharger ou à lire sur le tableau d'affichage de la place du village.

Les Transports du Grésivaudan: 0 810 12 12 33 (prix d'un appel local depuis une ligne fixe sauf surcoût de certains opérateurs)
transports@le-gresivaudan.fr
Réservation Allobus: Lundi au vendredi, sauf week-ends et jours fériés, de 8h à 17h30
Renseignement lignes et horaires: Lundi au samedi, sauf jours fériés, de 8h à 18h30

PLAN DE DEPLACEMENT URBAIN (PDU)

"Le Plan de Déplacements Urbains (ou PDU) est un document règlementaire concernant les déplacements et leur articulation avec les projets d'urbanisme. Ils ont été rendus obligatoires par la loi sur l'Air de 1996 pour les agglomérations de plus de 100000 habitants comme le Grésivaudan."
La communauté de Communes a la compétence transport. Une réflexion sur l'organisation des déplacements est en cours. Des choix seront faits, pour respecter les enjeux de la loi sur l'Air de 1996 qui influeront nos déplacements sur le long terme . Je vous invite à prendre les infos en cliquant sur le lien suivant: http://www.le-gresivaudan.fr/-Qu-est-ce-qu-un-PDU,525-
Comme précisé lors de la dernière réunion de la Commission Transport, des réunions de **consultation de la population** à propos du **PDU** auront lieu au **mois de novembre de 19h à 21h** et en voici les lieux et dates :

- Saint-Hilaire-du-Touvet : lundi 17 novembre - salle Mille Club,
- Allevard : jeudi 20 novembre - mairie, salle du Conseil,
- Crolles : vendredi 21 novembre - communauté de communes (390 rue Henri Fabre, face à la piscine), salle du conseil,
- Pontcharra : jeudi 27 novembre - Salle Elie Favro (rue du Coisetan),
- Saint-Martin-d'Uriage : vendredi 28 novembre - Salle du Pinet d'Uriage.

Vous avez des demandes, des remarques, des suggestions ….: vous pouvez saisir l'occasion de les discuter au cours de ces rencontres publiques.

Lutte contre les plantes invasives



Quel panache à cette plante ! mais méfions nous de cette belle apparence, séduisante ! Sous ce beau plumeau duveteux blanc et sous ces belles larges feuilles se cache un envahisseur, destructeur !!! Ne la laissons pas s'installer dans nos jardins, pour que vivent toutes les autres espèces!

Renouée du Japon : La renouée du Japon est une plante invasive (toxique pour les plantes locales) très difficile à éradiquer car elle se reproduit de manière végétative à partir de rhizomes.



Méthode d'éradication



L'élimination de cette plante est donc fastidieuse car il faut déterrer la totalité des rhizomes sachant qu'un fragment de moins de 10 grammes peut régénérer une plante entière.
Les plantes coupées ou arrachées sont laissées sur place afin de les laisser sécher , sur une bâche, sans les déplacer pour ne pas risquer de favoriser leur repousse.
Cette technique est plutôt applicable sur un secteur où la plante vient à peine de s'installer et n'a pas encore eu la possibilité de s'étaler.
La fauche peut être une autre méthode d'éradication, mais il faut intervenir dès l'apparition des nouvelles pousses de la plante et autant de fois que possible afin de l'affaiblir et vider ses réserves. Cette méthode doit être accompagnée d'un reboisement d'essence local afin d'être totalement efficace.

Catherine Guiguet avec le concours du Conseil Général

La recette du moment: Velouté de Potimarron (ou Courge)

Temps de préparation : 10 minutes
Temps de cuisson : 45 minutes
Ingrédients (pour 6 personnes) :
- 1 potimarron de 1,2 kg environ
- 1 gousse d'ail
- 2 échalotes
- 2 clous de girofle
- 5 grains de poivre noir
- 2 lamelles de gingembre frais
- 50 g de beurre
- 60 cl de lait
- sel, poivre
- 6 brins de ciboulette
- noix de muscade râpée
- 10 cl de crème fraîche liquide



Préparation de la recette :

- Coupez le potimarron en quatre, retirez les graines et les fibres. Divisez les quartiers en tranches, pelez-les puis recouper la chair en petits morceaux.
- Epluchez l'ail et les échalotes, hachez-les très finement.
- Mettez les clous de girofles, les grains de poivre et le gingembre pelé sur un morceau de gaze, et confectionnez un petit sachet avec un peu de ficelle de cuisine. Faite fondre le beurre dans un faitout.
- Faites blondir l'ail et les échalotes dans le beurre, en remuant avec une cuillère en bois. Ajoutez les morceaux de potimarron. Versez le lait et plongez le sachet d'épices dedans. Salez légèrement et portez à ébullition.
- Couvrez à demi et laissez frémir à feu doux 45 mn, en remuant souvent pour que le légume n'attache pas et en veillant à ce que le lait ne déborde pas.
- Rincez la ciboulette et ciselez-la. Retirez le sachet d'épices.
- Mixez la soupe.
- Parfumez de noix de muscade et rectifiez l'assaisonnement.
- Fouettez la crème liquide.
- Servez la soupe dans des assiettes chaudes, garnissez avec la crème fouettée et la ciboutlette ciselée.

Le brûlage des déchets verts à l'air libre : une pratique polluante

L'arrêté préfectoral n° 2013-322-0020 du 18 novembre 2013 instaure le principe général d ' INTERDICTION DU BRÛLAGE à l'air libre des déchets verts hors activités agricoles et forestière, même pour les communes rurales. Les déchets doivent être compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchetterie, et non plus brûlés.



Quels sont les déchets concernés ?
Les déchets verts sont assimilés à des déchets ménagers et leur brûlage à l'air libre est interdit. Ceci est vrai pour les tontes de pelouse, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillement, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes...

Pourquoi cette interdiction ?
Cette activité est fortement émettrice de polluants : particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), dioxines et furanes. Outre la gêne pour le voisinage et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue à la dégradation de la qualité de l'air.
En région grenobloise, la combustion de biomasse (usage du bois comme combustible, feux agricoles et feux de jardin) est responsable de 50 à 70 % de la pollution carbonée hivernale.
En région Rhône-Alpes, près de 18 % de la population du territoire est exposée à des concentrations de poussières supérieures aux valeurs réglementaires destinées à préserver la santé humaine.

On pense souvent qu'il est moins polluant de brûler sur place que de descendre à la déchèterie en voiture. Mais non !
Brûler à l'air libre 50 kg de végétaux verts dégage autant de particules nocives que 3 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fuel, ou près de 5900 km parcourus par une voiture diesel récente, 18400 km pour une essence.

La France fait l'objet d'un contentieux européen pour non respect des seuils particules concernant la qualité de l'air ambiant et un air pur pour l'Europe. La France s'attend désormais à être condamnée en manquement. Elle pourrait alors se voir infliger des amendes et des astreintes journalières jusqu'à retrouver une situation conforme aux normes de qualité de l'air.

Qui doit respecter cette interdiction ?
Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets verts est concernée.
En cas de non-respect, une contravention de 450 Euros peut être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal).
Seules les activités agricoles et forestières ne relèvent pas des dispositions de l'arrêté n° 2013-322-0020. Cependant, le brûlage étant très polluant, il doit être évité au maximum ! Les pratiques de brûlage faisant l'objet de dérogation sont interdites durant les épisodes de pollution. Il est donc important de vérifier sur le site www.air-rhonealpes.org si un épisode de pollution est en cours sur votre commune.

Que faire de ses déchets verts ?
Le dépôt des déchets verts en déchetterie est une solution (rappelons encore que le transport est moins polluant que le brûlage), mais d'autres solutions alternatives sont à privilégier comme : la décomposition naturelle sur place, le broyage , le paillage, le compostage ...

Des sites à consulter :
http://www.isere.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Dechets/Reglementation-du-brulage-a-l-air-libre-des-dechets-vegetaux
http://www.air-rhonealpes.fr
Service développement durable du Conseil Général de l'Isère: 04 76 00 33 31 http://www.isere.fr

La Commission municipale développement durable et environnement

« Les Adrets en Belledonne, en France, en Europe, dans le monde ... »

La commune des Adrets s'est déclarée, à l'unanimité de son Conseil Municipal, « hors Grand Marché Transatlantique (TAFTA), hors Accord Économique et Commercial Global (AECG) et hors Accord sur le Commerce des Services (ACS) ».

Le TAFTA est un accord de libre échange avec les États-Unis. Les pays signataires devront assurer la *« mise en conformité de leurs lois, de leurs règlements et de leurs procédures »* avec les dispositions du traité :

1 – la suppression des barrières douanières.
Si les droits de douane sont en moyenne assez faibles de part et d'autre de l'Atlantique, ils sont souvent plus élevés du côté de l'UE, protégeant ainsi des secteurs sensibles, notamment l'élevage et l'agriculture.

2 – la suppression des barrières non tarifaires.
L'Union Européenne et les États-Unis présentent des règles sanitaires et environnementales très dissemblables.
L'Union européenne pourrait être contrainte à l'abandon de ses mesures "protectionnistes" et à l'adoption des normes américaines : par exemple les procédures d'autorisation des OGM, l'absence de traçabilité des produits, l'exploitation des gaz de schistes, les normes sanitaires, etc …

3 – le règlement des différends « investisseurs-Etats » par arbitrage devant des tribunaux extrajudiciaires.
Composées de trois avocats d'affaires, ces cours spéciales seraient habilitées à condamner le contribuable à de lourdes réparations dès lors que sa législation rognerait sur les *« futurs profits espérés »* d'une société. Les décisions de ces tribunaux sont sans appel.

L'AECG est l'Accord économique et commercial global entre l'Union européenne et le Canada. Le gouvernement canadien a annoncé le 5 Août 2014 la conclusion de cet accord qui doit prochainement être approuvé par les dix provinces canadiennes ainsi que les 28 États de l'UE.
Ce traité reprend les dispositions du TAFTA et a été comme celui-ci négocié sans concertation citoyenne.

L'ACS, Accord sur le Commerce des Services, est un accord de libéralisation des accords de services (incluant éducation, santé, eau, transports, assurance maladie ... mettant aussi en péril les subventions au niveau des communes, le privé pouvant se prévaloir des mêmes aides).

La politique internationale peut paraître un objet lointain à l'aulne de notre village, mais ces traités auront un impact direct sur notre quotidien et notre environnement.
C'est pourquoi, considérant les dangers et la perte de souveraineté induits par ces traités, la Commune des Adrets a rejoint les très nombreuses communes, régions, Communautés de Communes, départements, qui se sont prononcés « hors TAFTA, hors AECG et hors ACS ».

Cette décision, symbolique en l'état actuel, a pour but d'interpeller nos élus nationaux et européens.

Le Conseil Municipal

Quelques liens pour des informations plus conséquentes :
http://france.attac.org/se-mobiliser/le-grand- marche-transatlantique
http://treatthetreaty.org/fr (une explication ludique de la question!)
http://www.monde-diplomatique.fr/2013/11/WALLACH/49803#nb4
http://ww.laquadrature.net/fr/TAFTA, http://aitec.reseau-ipam.org, http://corporateeurope.org

Le site web arrive !

Ça y est le site web de la commune est en ligne : http://www.lesadrets.fr
Toutes les rubriques ne sont pas terminées mais cela ne saurait tarder !! Nous souhaitions tout de même le mettre en ligne en l'état. Les temps de chargement ne sont pas toujours très rapides, restez patients en attendant le haut débit sur le village !
Vous trouverez sur ce site diverses publications et des informations pratiques mises à jour régulièrement.
Une boite à idée est à votre disposition et vous permettra de soumettre des suggestions aux élus. Soyez indulgents, le site est tout neuf et les améliorations se feront au fil du temps.

Collecte d'informations

- Vous êtes un particulier et habitez aux Adrets:
Pour recevoir les futures publications électroniques (Bref, Vivre aux Adrets, Newsletters, …) vous pouvez vous inscrire via la zone dédiée au bas de la page d'accueil du site web. Saisissez votre courriel et valider la confirmation que vous recevrez dans votre boite.

- Vous êtes un professionnel ou une association référencé sur la commune des Adrets:
Pour faire connaître votre activité nous vous proposons de publier vos informations sur le site de la commune, vous aurez également la possibilité d'administrer votre propre page web. Pour vous inscrire merci de remplir le formulaire accessible dans la rubrique "Espace pro" du site, ou directement via le lien suivant: http://www.lesadrets.fr/7-espace-pro/inscription-d-activite

- Vous avez déclaré un hébergement touristique sur la commune des Adrets:
Pour faire connaître votre hébergement suivez les instructions en page http://www.lesadrets.fr/5-tourisme/hebergement-local du site.

-Pour toute question concernant les publications communales envoyez un courriel à communedesadrets+com@gmail.com

Réseaux sociaux

"Likez" et activez les notifications de la page facebook de la mairie pour rester informé au quotidien.
https://www.facebook.com/mairiedesadrets

D'autres pages peuvent vous intéresser:

- Le **groupe** facebook des **habitants des Adrets**. Vous trouverez ici tous les échanges d'information émanant des Campanais: https://www.facebook.com/groups/lesadrets38190
- Le **groupe** facebook du **bon coin des Adrets** pour y déposer toutes vos annonces: https://www.facebook.com/groups/611824002224321
- Le **groupe** facebook des **indépendants du Grésivaudan**: https://www.facebook.com/groups/independants.gresivaudan
  Ce groupe est destiné aux travailleurs indépendants du Grésivaudan souhaitant se rencontrer pour :
  1. rompre l'isolement lié au travail indépendant
  2. "réseauter" et échanger sur leurs problématiques
  3. se stimuler pour plus d'efficacité et de créativité
- la **page** SOS Péri Adrets: https://www.facebook.com/groups/792983170733835/
  Ce groupe a pour but de s'entraider en donnant ses dispos et numéro de tel si un parent peu en dépanner un autre en cas de besoin ponctuel non pris en charge par la mairie au titre du périscolaire.

Bien entendu les publications sur papier restent d'actualité !

Jeanmix (Jean-Michel Piasentin)

Domaine nordique de Beldina, Prapoutel



Il y a un endroit magique sur la commune des Adrets, que les elfes et les lutins gardaient secret …ils ont travaillé pendant des jours et des années pour embellir ce lieu et le rendre encore plus accueillant. Aujourd'hui, ils sont très fiers de pouvoir partager ce site merveilleux : le domaine nordique de Beldina.
Facilement accessible depuis Prapoutel, ce site s'est enrichi d'un chalet nordique dans lequel les enfants sont reçus, ainsi que leurs parents, avec bienveillance (un espace ludique leur est réservé). Il est possible d'y déguster des crêpes ou des petits plats simples. On peut y louer des luges, des skis et des raquettes pour découvrir le domaine nordique.

Pour le ski nordique, une nouvelle aire d'apprentissage est à la disposition des apprentis skieurs ainsi qu'une piste très facile de 2 km, afin de se familiariser au pas de patineur (skating) ou au pas alternatif (technique classique). Pour les plus sportifs, une nouvelle boucle, difficile, a été créée. Il sera également proposé en nocturne, un parcours très ludique, quand les conditions météorologiques et nivologiques le permettront.



Les raquettistes n'ont pas été oubliés puisque de nouveaux circuits leur seront proposés (tour du Pré de l'Arc, tour de la Colonie et accès au gros caillou).
Les contemplatifs pourront simplement venir profiter d'une belle terrasse souvent bien ensoleillée pour faire le plein d'énergie positive.
Et si vous croisez des lutins, n'hésitez pas à leur dire tout le bien de ce lieu qu'ils ont voulu partager avec vous. A très bientôt !

Domaine nordique de Beldina

Situé à 1400 m d'altitude, sur les communes des Adrets et de Laval, ce site nordique est géré par l'association ARECE. La nouvelle aire ludique a été financée par Le Sivom des 7 Laux et les communes de Laval et des Adrets.
L'association « de promotion et de développement du domaine nordique de Beldina » épaule l'association ARECE et assure un lien entre les acteurs locaux. Si vous êtes intéressés par le développement du domaine nordique, n'hésitez pas à rejoindre cette dynamique association. (Contacts : Gilles Cordier/ Les Adrets ou Martin Gerbaux/Laval).
Pour tous renseignements sur le domaine nordique de Beldina : 04 76 71 18 00,
internet : www.skidefond-prapoutel.com courriel : skidefond@skidefond-prapoutel.com Thierry Rouves, Denis Sécher

Chemins/Sentiers

Nous lançons un appel à la population des Adrets et aux visiteurs qui aiment se balader sur les Adrets et qui souhaitent participer à l'amélioration des chemins / sentiers pour rendre nos sports de nature encore plus appréciables.

Dans un premier temps nous souhaiterions que vous nous aidiez à localiser tous les points à améliorer en les saisissant sur le site internet Suricate à l'addresse URL http://sentinelles.sportsdenature.fr/ . Pour vous aider, vous pouvez regarder aussi la vidéo explicative pour bien utiliser le site internet Suricate en bas de la page http://sentinelles.sportsdenature.fr/fr/news.cfm .
Si vous n'avez pas internet, n'hésitez pas à demander à vos amis, voisins, enfants, petits enfants qui ont accès à la toile de vous aider ou de le faire pour vous.
Un bon Suricate alerte sa communauté ;-)

Dans un second temps nous nous réunirons pour définir un planning de travaux (conviviaux) avec le soutien de bénévoles que nous espérons nombreux.
Merci pour votre soutien…

La Commission municipale Tourisme / Sentiers pédestres

Ordures ménagères

Pour information la compétence de ramassage des ordures ménagères a été transférée à la Communauté de Communes du Grésivaudan.

Un vote du Conseil Communautaire a décidé de mettre en place des Points d'Apports Volontaires (containers de grande capacité, enterrés ou semi enterrés) sur l'ensemble du territoire du Grésivaudan. Dans le cadre de cette nouvelle organisation il est prévu 5 PAV sur la commune des Adrets.

Une étude est en cours sur le choix des points, sur la faisabilité. Le compte rendu de l'étude du cabinet INDIGO sera présentée le 7 novembre. Nous aurons plus d'éléments à partir de ce moment et vous informerons de l'évolution de cette mise en place.

Catherine Guiguet

Bloc-notes

Horaires de la mairie :
Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h
Les mardi, jeudi et vendredi de 13 h 30 à 17 h 30
Courriel : mairie-des-adrets@orange.fr
Téléphone : 04 76 71 06 93
Fax : 04 76 71 06 33

Horaires de la messe :
Samedi 15/11 à 18h30
Samedi 06/12 à 18h30

Horaires de la Bibliothèque :
Le 1er lundi de chaque mois de 20h30 à 22h, les mardis de 17h à 18h30, les mercredis de 11h30 à 12h30, les vendredis de 16h à 19h, et les samedis de 11h à midi.

Courrier

Des autocollants **"Stop à la pub"** à apposer sur vos boîtes aux lettres sont mis à votre disposition à la Mairie.

"Donnez un coup de jeune à votre vieux PC !"

Ne jetez pas votre vieux PC qui "rame", vous énerve ou ne marche plus : pour le remettre en état, venez à l'atelier (gratuit) que propose régulièrement Gilles Deloustal à La Marmite. Consulter l'affichage sur place ou téléphoner à la Marmite pour jours et horaires.

Bientôt l'hiver ...

Pensez à mettre vos pneus neige : le soleil est encore là mais le froid peut arriver !

C'est aussi le moment de faire ramoner vos conduits de poêles et cheminées



Permanence parlementaire de François Brottes

Député de l'Isère
Président de la Commission des Affaires Economiques
77 place de la Mairie - 38660 LA TERRASSE
Tél 04 76 92 18 96 // fax 04 76 92 18 98 // francois.brottes@wanadoo.fr
www.francois-brottes.com

Carnet

Etat Civil

Bienvenue chez vous



- ★ **AUTEXIER** Paul né le 18/07/2014 à La tronche Les Bruns
- ★ **BERRODIER** Tempérance née le 30/08/2014 à St Martin d'Hères Villard Château
- ★ **MORAUX** Timéo né le 4 octobre 2014 à La Tronche (Isère) Les Prés Communaux
- ★ **THIRY** Aurèle né le 06/07/2014 à La Tronche (Isère) Rodesse
- ★ **VATIN** Olivia née le 22/07/2014 à La Tronche (Isère) 9 Les Granges de Montcharvet

Ils nous ont quittés

- ★ BRUNET-MANQUAT Séraphin décédé le 19/07/2014 à St Vincent-de-Mercuze
- ★ SIBUT Fernande Vve CHAPRE décédée le 08/08/2014 à EYBENS
- ★ BRUNET-MANQUAT-VIEILLY Camille décédé le 22/09/2014 à FONTANIL-CORNILLON

Bien vivre ensemble

Amis motards, Amis automobilistes , Partageons la route !!!

Rappel/Information

La traversée du Village est limitée à 30 entre les panneaux d'agglomération c'est à dire depuis le bas de l'école jusqu'à après l'immeuble des Granges, y compris le virage en épingle ! Soyons vigilants ! ….

Cette zone 30 indique que la route est partagée et que la priorité est donnée aux piétons !
Cette limitation a deux raisons d'être :

- assurer la sécurité de tous et notamment des enfants qui circulent seuls, même hors période scolaire
- réduire la nuisance sonore liée au déplacement rapide, en accélération, pour la tranquillité des riverains

La traversée des hameaux, entre les autres panneaux d'agglomérations, est limitée à 50 km/h. Il y a des zones dangereuses, la vigilance s'impose aux abords des habitations ; Levons le pied !

Résultat des mots fléchés …

■	P	■	C	■	A	■	P	■
R	A	N	D	O	N	N	E	E
■	T	O	I	T	■	E	C	U
P	I	C	■	E	T	■	H	E
■	N	I	E	■	O	I	E	■
R	A	F	T	I	N	G	■	E
■	G	■	A	L	G	U	E	S
N	E	I	G	E	■	E	T	C
■	■	N	E	■	H	■	A	A
E	F	F	R	O	I	S	■	L
■	O	L	E	■	V	I	S	A
O	N	U	■	D	E	■	T	D
■	D	E	B	O	R	D	E	E

"Qui veut gravir une montagne commence par le bas"
[Proverbe chinois]